

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 26 (1964)
Heft: 8

Rubrik: Communications de l'Association suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communications de l'Association suisse

Fermeture du Secrétariat central du 27 juillet au 8 août 1964

En raison des vacances, le Secrétariat central sera fermé durant la période sus-indiquée. Pour les affaires pressantes, on voudra bien faire preuve de compréhension et s'adresser soit à la gérance de la section en cause, soit à l'IMA, à Brougg (tél. 056/4 22 02).

Fermeture de l'Agence de publicité Hofmann du 15 au 29 juillet 1964

Egalement à cause des vacances, l'Agence de publicité Hofmann, à Obersteinmaur ZH, sera fermée pendant la période susmentionnée. Pour les ordres d'insertion urgents, prière de s'adresser à ce moment-là au Secrétariat central de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, à Brougg (tél. 056/4 20 22). En ce qui concerne les ordres d'insertion pour le premier numéro de septembre (no. 11/64), on voudra bien les passer encore avant le 10 juillet 1964. Nous en remercions d'avance nos Annonceurs.

MM. les membres du Comité central et MM. les délégués

sont invités à réserver d'ores et déjà les journées suivantes:

Le vendredi 4 septembre 1964 pour le 76e séance du Comité central.

Le samedi 5 septembre 1964 pour la 38e Assemblée des délégués.

Ces deux séances auront lieu au «Restaurant zum Ochsen», à Münsingen BE.

Le Secrétariat central

Le programme d'activité de l'ASPT

Le programme d'activité de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs est établi chaque année par le Comité directeur et le Comité central pour la période allant d'un mois de novembre à l'autre.

Ces deux organes prient les sociétaires de bien vouloir communiquer au plus tard jusqu'au 31 juillet 1964, soit à Monsieur E. Schwaar, président central, 2015 Areuse NE, soit au Secrétariat central de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs, case postale 210, 5200 Brougg AG, les réflexions et suggestions qu'ils auraient éventuellement à faire concernant les activités à prévoir de novembre 1964 à novembre 1965.

Appel aux jeunes

Le numéro de décembre du «Tracteur» sera consacré au 40ème anniversaire de la fondation de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs. Comme ce furent surtout les fondateurs et les dirigeants à qui l'on donna la parole à l'occasion des 25ème et 30ème anniversaires, nous voudrions que ce soit cette fois les représentants de la jeune génération qui aient voix au chapitre, c'est-à-dire les sociétaires ayant, disons, entre 18 et 40 ans. Nous prions donc nos jeunes lecteurs de nous faire connaître librement, d'ici au 30 septembre 1964, les idées qu'ils ont au sujet de la structure future de l'ASPT et des buts qu'elle devrait poursuivre à l'avenir, en particulier la sauvegarde des intérêts des propriétaires de tracteurs et autres machines agricoles. Plus ces opinions nous parviendront rapidement, plus il nous sera possible de rendre attrayant le numéro spécial de décembre. Les lettres que l'on nous enverra à ce propos, et qui seront nombreuses, espérons-le, devront porter l'adresse suivante: Rédaction du «TRACTEUR», case postale 210, 5200 Brougg (Argovie). Si ces lettres sont publiables, une rétribution adéquate sera versée à leurs auteurs. Ceux qui ne disposent que de peu de temps pour écrire peuvent se borner à indiquer simplement quelques sujets ou problèmes sur une carte postale. Il suffit souvent de mentionner une question pour qu'elle suggère une idée nouvelle et intéressante. Tous les sociétaires qui nous écriront peuvent être assurés de notre reconnaissance.

La Rédaction